

Bref de Notre Saint-Père le Pape Pie IX
A MGR L'ÉVÊQUE DE SION.

Vénération Frère, salut et bénédiction apos-
tolique.

Nous sommes depuis longtemps pénétré de
doulour, et Nous mêlons Nos larmes aux vôtres,
Vénération Frère, en pensant aux blessures,
chaque jour plus graves et plus nombreuses,
que reçoit en Suisse l'Épouse immaculée du
Christ et à la guerre cruelle que l'on fait dans
ce pays à Notre Religion très-sainte. Votre
grande vertu épiscopale, le soin et la sollicitude
de que vous mettez, au milieu de tant d'an-
goisses et d'amertumes, à pourvoir au salut
du troupeau qui vous est confié, la constance
et la vigueur avec laquelle vous ne cessez de
défendre la cause de Dieu et de sa sainte
Église, n'ont pas peu contribué à adoucir cette
affliction de Notre cœur. C'est pourquoi Nous
vous adressons cette lettre, voulant louer, com-
me elle mérite de l'être, cette grande fermeté
pastorale si digne d'un Evêque catholique, et
vous encourager par Nos paroles, afin que,
parmi tant de périls, fortifié dans le Seigneur
et revêtu de sa puissance et de sa vertu, vous
persévériez avec une ardeur toujours plus
grande à combattre le bon combat, à préser-
ver de toute manière votre troupeau bien-aimé
des dangers auxquels il est exposé et à défen-
dre avec fermeté et avec prudence les droits de
l'Église. Vous n'ignorez pas par quelles em-
bûches diverses et multipliées des hommes
pervers et plus de ruse s'efforcent de tromper
le cœur et l'esprit des simples, et de les en-
traîner dans leurs projets perfides afin de faire
servir les catholiques eux-mêmes à l'accom-
plissement de leurs desseins, c'est-à-dire à la
destruction totale de l'Église catholique dans
votre pays.

Ne cessez donc pas d'avertir, avec toute la
vigilance qui vous distingue, les fidèles confiés
à votre sollicitude, afin qu'ils évitent soigneu-
sement les pièges tendus par les ennemis
et qu'ils s'abstiennent de prêter l'oreille à
leurs promesses fallacieuses, alors même
qu'elles revêtiraient une apparence de piété.
Excitez le courage de votre clergé, afin qu'au
milieu de ses angoisses, des labeurs, des périls,
puissant sa force dans les secours divins, il ne
néglige rien de ce que peut suggérer le zèle
ecclésiastique, et pour que, ce zèle s'accrois-
sant toujours, il ne cesse d'instruire le peuple
chrétien dans la saine doctrine et de l'exhor-
ter à demeurer immuablement fidèle aux vrais
principes de notre religion et à l'observance
des préceptes catholiques, en lui rappelant
que "plus est grande la multiplicité des souf-
rances, plus seront brillantes et nombreuses
les couronnes réservées à ceux qui soutien-
nent de si glorieux combats." (S. Joan.
"Chrysostomus, Epist. 184.") Tenez pour cer-
tain que, selon le devoir de votre suprême
ministère apostolique, Nous n'avons rien plus
à cœur que d'employer tout Notre zèle à vous
secourir, vous et tous Nos autres vénérables
frères les Evêques de la Suisse, et d'accom-
plir tout ce qui est en notre pouvoir pour répu-
rer les ruines faites dans l'Église en votre
pays. Nous ne cessons ni le jour ni la nuit
de prier et de supplier, dans l'humilité de notre
cœur, le Père très-clément des miséricordes
de jeter sur la Suisse, dans son ineffable
bonté, un regard favorable, afin que sa sainte
Église, délivrée de toutes les calamités qui
l'affligent maintenant, y recouvre de jour en
jour pleine de force et de vigueur. Comme
témoin de notre ardente affection pour
vous, Nous vous donnons avec amour, du
fond de notre cœur, à vous-même, Vénération
Frère, et à tous les fidèles, clercs et laïques,

confiés à vos soins, la bénédiction apostolique,
gagé de tous les dons célestes.
Datum Romæ apud Sanctum Petrum; die
28 novembris anno 1850. Pontificatus Nostri
Anno quinto.

PIUS PP. IX.

Affaires religieuses de la Hollande.

[Nous avons si peu de rapports avec les
catholiques de la Hollande et nous connais-
sons si peu l'état de leurs affaires religieuses,
que nous aimons à reproduire ce que nous en
disent quelques fois nos journaux européens.
Nous copions l'article suivant d'une excellente
feuille parisienne.]

Les catholiques néerlandais luttent avec un
courage persévérant contre les difficultés de
leur position. Une brochure publiée en hol-
landais, vient, en traitant la question des élec-
tions, de mettre au grand jour l'intolérance
des protestants; elle les démasque sans pitié,
réunit en poudre leurs prétextes, les force, s'ils
veulent répondre, à ne pouvoir plus dire que:
"Eh bien oui, nous voulons opprimer parce
que nous sommes les plus forts." Et malgré
cette vigoureuse attaque, les protestants sages
et modérés l'ont accueillie avec faveur. Aussi
le parti des sociétés secrètes (cette alliance
que nous ferons toujours remarquer entre les
ennemis du catholicisme et ceux de la société),
s'est vivement ému, et redoutant l'influen-
ce d'une si implacable logique, il lui a op-
posé une publication dans laquelle aux raison-
nements, aux chiffres et aux faits, il répond
par des injures contre Rome et les Jésuites.
On ne le laissera pas sans réplique, et bientôt va
paraître une *Lettre d'un catholique néerlandais
à un Belge*, dans laquelle la question sera re-
prise avec plus d'étendue. Ici le débat s'é-
largit: ce n'est plus contre les protestants que
les catholiques ont à défendre un reste de li-
berté qu'on voudrait encore restreindre, c'est
contre une secte hostile à toute religion, à tout
ordre, à toute liberté, qu'ils combattent pour
la société. Puissent les protestants de la Hol-
lande ne pas être aussi aveugles que ceux de
la Suisse, et ne pas compromettre par haine
pour le catholicisme la cause de l'ordre social
qui leur est commune avec nous! Que les dé-
magogues fomentent et enveniment par tous
les moyens ces divisions entre ceux dont l'ac-
cord serait la ruine de leurs criminels espé-
rances; cela se comprend, tant pis pour nous
si nous nous y laissons prendre! Mais que les
organes avoués d'un gouvernement régulier
travaillent dans le même sens, c'est le comble
de l'imprévoyance. Voilà pourtant le rôle
que joue le *Staats courant*, qui, continuant ses
clameurs contre le rétablissement de la hié-
rarchie épiscopale en Angleterre, blesse les
catholiques par son amertume et sa partialité.

La lettre de lord John Russell, celle de lord
Beaumont et du duc de Norfolk sont repro-
duites et commentées avec prédilection: de
l'appel du Cardinal Wiseman, des nombreu-
ses adresses qui lui parviennent de toutes les
parties du royaume, de l'attitude de certains
meetings, de l'appui que la mesure trouve
chez plusieurs protestants, pas un mot. Nous
avons fait ressortir tout ce qu'a d'anormal
cette attitude du journal salarié par un gou-
vernement qui prétend entretenir d'amicales
relations avec le Souverain Pontife, nous ajou-
terons aujourd'hui qu'une telle conduite est
soverainement impolitique; qu'il est impru-
dent au ministère hollandais d'applaudir aux
violences de la populace et d'appeler l'oppres-
sion légale sur les catholiques d'Angleterre,
alors qu'en Hollande les catholiques ont déjà

bien des plaintes à élever, bien des droits à re-
vendiquer; qu'enfin, pour tout gouvernement
c'est toujours une faute de s'allier aux déma-
gogues ou de leur jeter en pâture ceux que
leurs haines menacent les premiers.

Si on croit assouvir ainsi leurs instincts de
destruction, on a donc fermé les yeux à ce
qui s'est passé depuis soixante ans! A quoi
sert alors d'avoir assisté à cinq ou six révolutions?
Quand à nos frères de Hollande, ils
sont dans la bonne voie; nous les félicitons
sincèrement de leur fermeté calme. Qu'ils
continuent à élever la voix pour défendre leur
liberté, qu'ils ne laissent aucune attaque, au-
cune calomnie sans réponse, et le jour de la
justice lura pour eux.

Opinion d'un Ministre Baptiste sur le mouvement anti-catholique en Angleterre.

Le Rév. John Jones Osborn, ministre Bap-
tiste à Carlisle, motive, dans une Adresse à ses
concitoyens, le refus qu'il a fait de s'unir aux
cris "No popery!" et d'appeler sur les catho-
liques les violences légales. Les raisons qu'il
apporte sont si franchement exposées que nous
croions de voir traîner cette pièce, où nos lec-
teurs aimeront à retrouver sous une plume
protestante une partie des arguments apportés
par les catholiques:

"Je refuse de pousser le cri de "No popery!"
dit le rév. ministre: 1° parce que
ce serait approuver ce dégradant appel au fan-
tisme religieux qu'a fait d'abord le chef du
gouvernement de Sa Majesté, qu'a répété le
lord grand-chancelier d'Angleterre, et après
lui dix mille de mes concitoyens.

"2° Parce que ce serait accorder que
l'autorité des Evêques anglicans et la supré-
matie ecclésiastique de la couronne ont été
niées par les seuls catholiques; tandis que
cette autorité et cette suprématie sont égale-
ment niées par les Presbytériens, les Métho-
distes, les Indépendants, les Baptistes, les
Unitaires et les Quakers.

"3° Parce que ce serait admettre cette
absurde doctrine que les catholiques romains
ont obtenu la tolérance et la liberté sans avoir
obtenu le pouvoir d'être gouvernés conformé-
ment à la constitution régulière de leur propre
Église.

"4° Parce que ce serait complètement an-
nuler l'acte de tolérance et exprimer un désir
criminel de faire revivre un code pénal barba-
re.

"5° Parce que ce serait reconnaître que
l'Église d'Angleterre avec tout son pouvoir,
toutes ses dignités, toutes ses richesses, toute
son influence, tomberait en morceaux si on
accablait quelques titres à un petit nombre
d'hommes comparativement pauvres qui n'ont
dans le pays aucune juridiction civile.

"6° Parce que ce serait admettre que les
dissidents, après avoir produit un Sir Isaac
Newton, un John Milton, un John Locke, un
Dr. Carey, un Robert Hall, un Williams, un
Knibb, défaillassent et périeraient si les catho-
liques romains jouissaient de leurs droits com-
me Anglais.

"7° Parce que ce serait nier le droit qu'ont
les catholiques romains à être gouvernés par
le Pape de Rome, tandis que, comme dit lord
Lyndhurst, "on tolère des prélats catholiques
et qu'on sait bien que ces Prélats ne peuvent
gouverner leur Église sans communiquer
avec le Pape de Rome."

"8° Parce que ce serait reconnaître que
les prérogatives de la couronne ont reçu quel-
que atteinte de la part du Pape, qui, conformé-
ment au serment prêté par les protestants,
n'a pas de pouvoir ni de juridiction "spirituel

on ecclésiastique" dans ce royaume. Ci-
toyens, appliquez toute la force de votre in-
telligence à comprendre comment les préroga-
tives du plus puissant monarque, du plus puis-
sant empire de ce monde, ont été violées par
un homme qui n'a pas de juridiction civile
dans ce pays! Car John Russell dit: "Le
Pape n'a pas ou ne doit pas avoir de jurisdic-
tion qui puisse être soutenue par la loi," et
cependant ce brave héros parle d'une pré-
tention à la suprématie sur le royaume d'An-
gleterre et d'un droit à un sceptre et non
"partagé." Citoyens, appelez-vous cela la lo-
gique de la vérité ou la ressource du fanatisme?
"9° Parce que ce serait refuser aux ca-
tholiques romains ces droits qui sont les droits
de naissance de tout Anglais, et bien plus, de
toute créature humaine dans le monde.

"10° Parce que ce serait justifier l'Église
d'Angleterre de présenter au monde civilisé
le spectacle d'une grande et puissante
Église, si aveugle sur sa grande mission et si
ignorante de ses véritables armes, qu'elle en
vient à brandir le glaive de l'Etat, tantôt con-
tre sa propre mère et tantôt contre ses propres
enfants! Ce n'est pas avec haine, mais avec
pitié que je détourne les yeux d'un spectacle
si horrible.

"11° Parce que ce serait sanctionner
l'usage de la coercition et l'oppression en ma-
tière de religion. On les a essayées contre les
non-conformistes anglais, mais ont-elles fait
reculer leur char? On les a essayées en Ir-
lande, mais ont-elles diminué ou augmenté le
flot toujours montant de la misère irlandaise?

"12° Parce que ce serait reconnaître des
distinctions qui ne sont pas fondées sur la na-
ture, et des dénominations qui n'existent pas
dans l'esprit de Jésus.

"Pour conclure, pourquoi chercher à inju-
rier un homme uniquement parce qu'il s'op-
pose directement à un esprit qui est un des
grands malheurs du siècle?"

Il est curieux et consolant de voir le Rév.
John Osborn, ministre Baptiste, venir en aide
au cardinal Wiseman et au Pape, sans les ai-
mer sans doute, mais en obéissant aux senti-
ments de la stricte justice. De pareilles ma-
nifestations ne peuvent que donner à l'esprit
public, en Angleterre, une direction opposée
aux excès où l'avait jeté la lettre de lord John
Russell.

VARIETES.

Les Maisons Souveraines de l'Europe.

Nous trouvons dans la *Gazette générale al-
lemande*, qui se publie à Leipzig, la notice
statistique suivante concernant les maisons
soveraines de l'Europe.

Le nombre des souverains de l'Europe s'é-
lève au commencement de la seconde moitié
du dix-neuvième siècle, et en y comprenant
l'empereur du Brésil, qui est issu d'une dy-
nastie européenne, à quarante-six, parmi les-
quels trente et un appartiennent à l'Allema-
gne et trois sont des femmes. Entre ces sou-
verains, le roi de Hanovre est le plus âgé et
compte soixante-dix-neuf ans et demi; un au-
tre, le grand-duc de Mecklenbourg-Strelitz,
compte également plus de soixante-dix ans.
Il y a d'autres ont de soixante à soixante-dix
ans; de ce nombre est le roi de Wurtemberg,
qui est déjà entré dans sa soixante-dixième
année. Treize ont de cinquante à soixante
ans, sept de quarante à cinquante ans, neuf
de trente à quarante ans, six de vingt à treu-
te ans; enfin, un n'a pas encore vingt ans ac-
complis, et ne les atteindra que le 14 de ce

mois, savoir: le prince de Waldeck, qui est en-
core en tutelle.

L'âge moyen de ces souverains est de qua-
rante-sept ans deux mois et demi. Celui qui
règne depuis le plus long temps est le prince
de Schaumbourg-Lippe, savoir depuis près de
soixante-quatre ans, ou, si l'on en déduit les
années de sa minorité, depuis quarante-trois
ans et neuf mois. Après lui viennent trois
princes qui règnent depuis quarante à cinquante
ans, quatre depuis trente à quarante ans,
sept depuis vingt à trente ans, quinze depuis
dix à vingt ans. Les seize autres n'ont com-
mencé à régner que dans les dix dernières
années, et aucun n'a pris les rênes du gou-
vernement dans le cours de l'année qui vient de
finir.

Il n'y a eu tout que six souverains qui ne
sont pas mariés, ou qui ne l'ont jamais été, sa-
voir: le pape, l'empereur d'Autriche, le duc
de Brunswick, les princes de Reuss-Schleiz et
de Waldeck, et le landgrave de Hesse-Hom-
bourg. Parmi les autres, cinq sont veufs: le
grand-duc d'Oldenbourg, pour la troisième
fois, le roi des Belges pour la seconde, le roi
de Hanovre et les ducs de Nassau et d'An-
halt-Dessau, pour la première fois. Un sou-
verain, le roi de Danemark, est divorcé, et
deux autres, dont ce dernier et l'Électeur de
Hesse, sont mariés *morganatiquement* de la
main gauche. Enfin un souverain, le Grand-
Turc, vit en polygamie.

Par suite, on ne compte que vingt-neuf
princesses (et trois maris), femmes de souve-
rains qui soient d'égale naissance (*ebenbürtige*).
Parmi elles, la plus âgée est la grande duchesse
de Saxe-Weimar, qui a près de soixante-
cinq ans, et qui est en même temps celle qui
est mariée depuis le plus long temps, savoir:
depuis quarante-six ans et demi, et la plus
jeune est la reine de Bavière, qui n'a pas en-
core vingt-cinq ans et trois mois.

Parmi les quarante souverains mariés, ou
qui l'ont été, douze n'ont pas d'enfants et un
n'a que des descendants de mariage *morganati-
que*. Les vingt-sept autres ont des en-
fants fils et héritiers présomptifs, excepté l'em-
pereur du Brésil, qui n'a que des filles. Parmi
ces vingt-six princes héréditaires, huit sont
mariés; et le plus âgé est celui de Schaum-
bourg-Lippe, et le plus jeune celui de Parme.

Parmi les dix-neuf souverains sans descen-
dants directs appelés à leur succéder, onze
ont des frères et quatre des parents collaté-
raux pour héritiers présomptifs, savoir: le roi
de Danemark et le duc de Modène un oncle,
l'Électeur de Hesse un cousin, et la reine
d'Espagne une sœur. Les quatre autres sou-
verains, le Pape, les ducs de Brunswick et
d'Anhalt-Bernbourg et le landgrave de Hesse-
Hombourg, n'ont dans leurs propres lignes au-
cun héritier habile à les remplacer.

Les changements survenus dans le person-
nel des maisons régnantes pendant l'année
dernière, et qui sont connus jusqu'à aujourd'hui,
sont:

1° *Morts*: Louis-Philippe, roi des Français;
Louise, reine des Belges, fille de Louis-Phi-
lippe; Frédérique, duchesse d'Anhalt-Des-
sau; Pierre-Alphonse, prince royal du Brésil;
l'archiduc Ferdinand d'Este d'Autriche; le
duc Adolphe de Cambridge, prince d'Angle-
terre; le prince Ernest de Hesse-Philippthal-
Barchfeld, et la veuve de son frère, Guillaume
la princesse Julie de Danemark. Parmi ces
morts, il faut compter celles des cardinaux
Sera-Cassano, Cadolini et Giraud.

2° *Naisances*: Les fils du grand-duc héri-
tier et du grand-duc Constantin de Russie, des
reines d'Angleterre et d'Espagne (ce dernier
est mort presque immédiatement après sa

FEUILLETON.

LE MONTAGNARD

OU LES

DEUX REPUBLIQUES.

1793.—1848.

(Première partie, 1793.)

(Suite.)

Il faut en finir! s'écria Henri en se frappant
le front.
Le marquis de Saverney s'arrêta sans dire
un seul mot.
Jeune s'appuya sur le revers de la route;
elle était arrivée à cette dernière phase d'é-
puisement qui regarde tous les dangers sans

et Dieu qui vient en aide à tous les dé-rou-
lements semblait s'être éloigné d'eux.

Henri fut le premier qui releva la tête au
milieu du silence. Son regard était enflam-
mé de cette dernière et suprême énergie que
donne le désespoir; son visage avait cet air
calme, mais puissant que donne la mort envi-
sagée comme dernier refuge. Il saisit d'un
mouvement brusque ses deux pistolets en di-
sant:

Alors il faut mourir ici!

Le marquis de Saverney leva sur son fils
ses yeux empreints d'une résignation triste et
d'une amertume profonde. Henri s'approcha
de lui et lui prenant la main avec un sentiment
de filiale affection et de respectueuse différen-
ce, il lui dit:

Mon père, n'êtes-vous pas comme moi, las
de fuir et de vous cacher sans cesse devant
ces misérables? Nous sommes quatre bien
armés, bien résolus, plaçons-nous à travers
de cette route, attendons qu'ils arrivent, et
mourons au moins comme meurent des sol-

Nous n'avons pas le droit de mourir, mon
père, avant l'heure marquée par Dieu; assez
d'autres répandent un sang stérile. Gardons!!
gardons celui que Dieu laisse encore dans nos
veines....

Puis sa voix malgré lui devint acre et amé-
re; ses yeux, d'une expression tout à l'heure
si résignée s'animent d'un feu soudain. Dans
le vieillard étincelait l'énergie de l'homme.

Où!... oui, Henri, reprit-il d'une voix qui
tremblait entre ses dents, ainsi que toi je suis
las de fuir et de me cacher sans cesse, de
courber la tête devant ces misérables pillards
qui n'ont de courage que pour le meurtre et
l'incendie, et qui s'enivrent le matin avec du
vin, le soir avec du sang; oui, moi qui suis un
vieillard, je sens mon cœur bondir de honte et
mon sang bouillonner de rage; mais je mets
la main sur mon cœur pour en calmer les
battements; car plus haut que ma volonté
parle la cause à la quelle tous deux nous ap-
partenons. Il ne faut pas mourir, Henri, il
faut arriver.

Les deux serviteurs remontèrent alors le
talus chacun de son côté pour examiner la po-
sition; mais ils en redescendirent aussitôt en
disant à voix basse: Les voilà! les voilà!
Hâtez-vous si vous ne voulez être pris.

Henri, reprit le marquis de Saverney en se
rapprochant de son fils, l'heure que tu ap-
pelles de tous tes vœux est peut-être sonnée; il
ne nous reste d'autre ressource que d'attendre
ce village et de demander un asile dans la
première maison que nous rencontrerons.

Henri secoua la tête. Le souvenir de Mme
Bressieux parlait à son cœur.... Heu-
reusement qu'à l'endroit où ils étaient arrê-
tés, le ravin faisait un coude; par conséquent,
l'une ou l'autre des deux bandes ne pouvait
les apercevoir qu'en arrivant à eux.

A la grâce de Dieu! dit le gentilhomme en
se dirigeant vers le village qui était au pied
de la colline.

Bientôt ils aperçurent près d'eux une mai-
son du toit de la quelle sortait une fumée
blanchâtre qui montait vers les nuages en

mes était âgée et tricotait des bas de laine;
l'autre était jeune et ses mains avaient laissé
tomber sur ses genoux son ouvrage à peine
commencé. Sa figure douce et belle était
pensive et s'inclinait sur sa poitrine; dans ses
yeux et sur ses joues il y avait des larmes qui
coulaient.

Cette jeune fille s'appelait Marianne, la
sœur de Georges.

Au bruit que fit la porte en s'ouvrant et à
l'apparition subite, à la tombée de la nuit, de
deux individus qui entrèrent à la fois, toutes
deux poussèrent un cri d'effroi.

N'ayez pas peur, mesdames, dit le marquis de
Saverney en ôtant son chapeau et en décou-
vrant son noble front de vieillard, autour du-
quel reluisaient ses cheveux blancs comme une
auréole, nous entrons dans cette maison, non
pour y apporter le pillage et la douleur, mais
pour y demander asile et hospitalité.

Vous êtes malheureux... proscriptions peut-
être! s'écria la jeune fille avec cet accent du
cœur qui est l'instinct des âmes généreuses;